

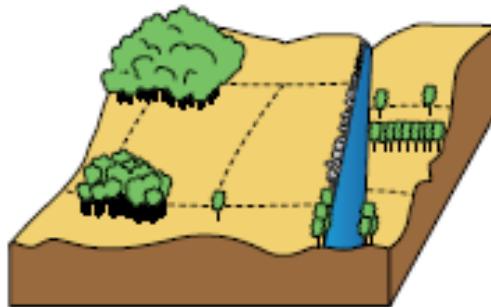


31 janvier 2014

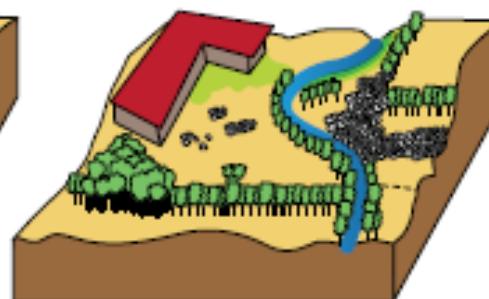
Schéma Régional de Cohérence Écologique

Éléments de contextualisation du secteur de l'étang de Berre

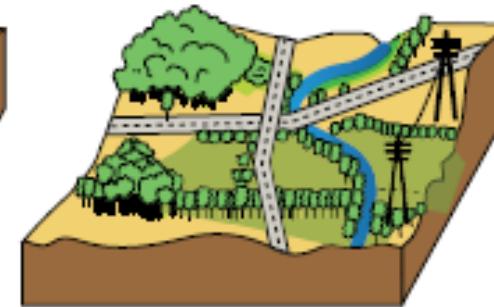
LES CAUSES MAJEURES DE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ



La banalisation et la simplification des paysages



La destruction et l'artificialisation des espaces



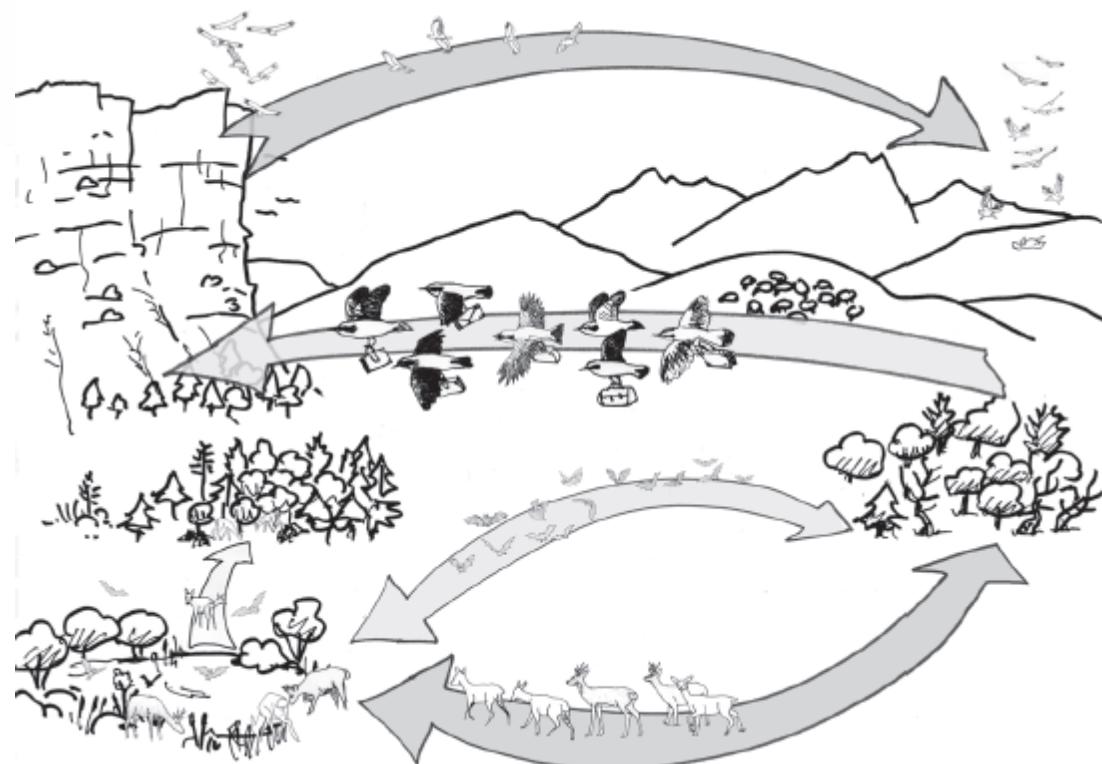
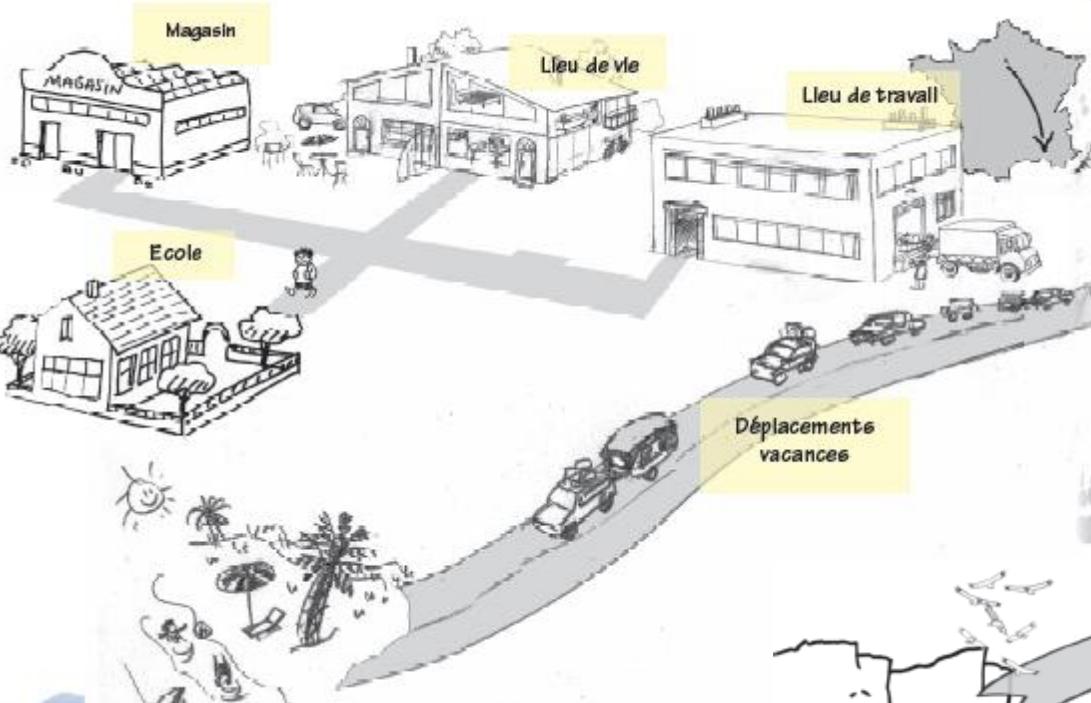
La fragmentation est le résultat du morcellement et de l'isolement des milieux naturels

Les autres causes d'érosion de biodiversité sont :

- la surexploitation des ressources naturelles
- les espèces invasives
- la pollution de l'eau, de l'air et des sols
- les changements climatiques



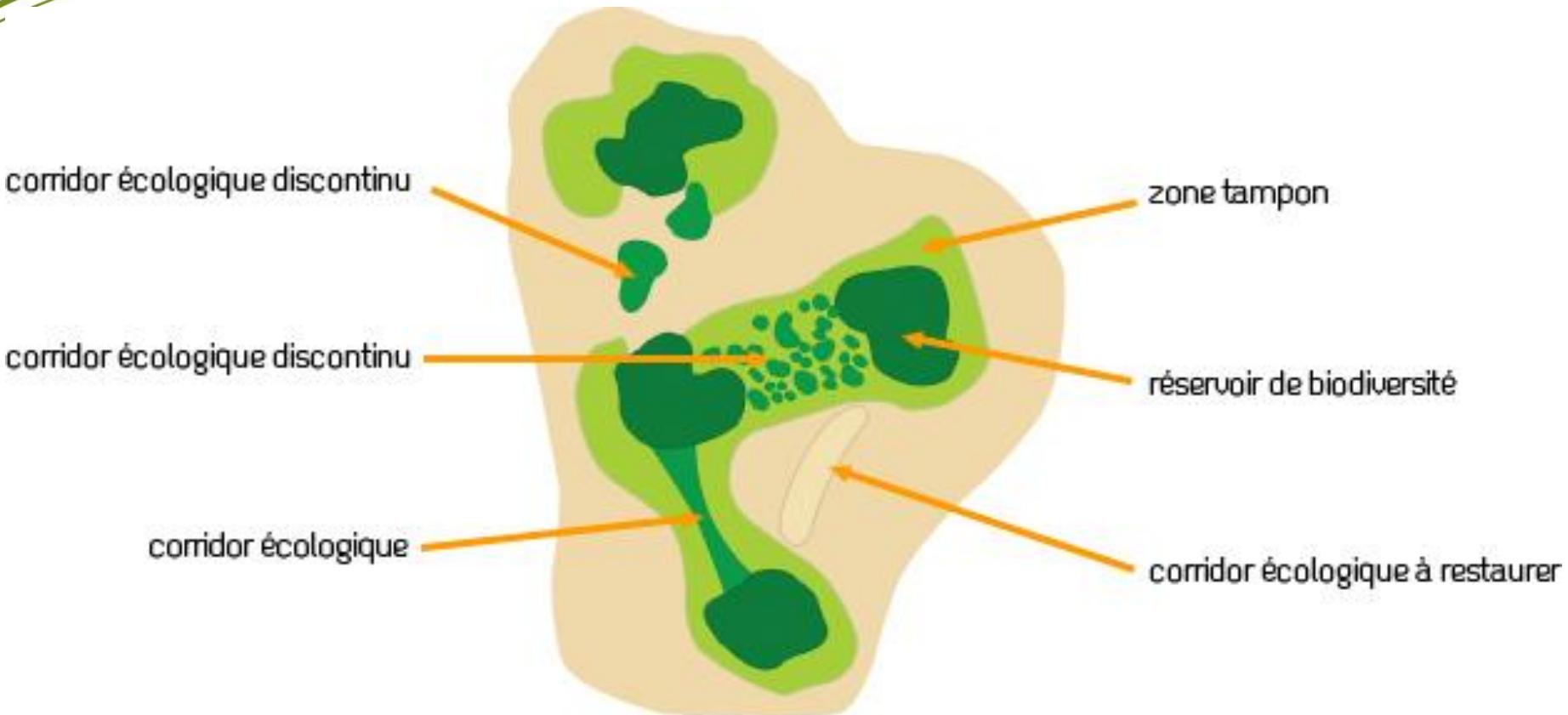
DES BESOINS EN DEPLACEMENT PARTAGES



31 janvier 2014

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur

Les composantes de la TVB



Si les composantes restent semblables quelque soit l'échelle de référence, les méthodes d'approches sont variables.

L'échelle de référence peut être : une région, un parc, un massif forestier, une aire d'étude d'un projet....

31 janvier 2014

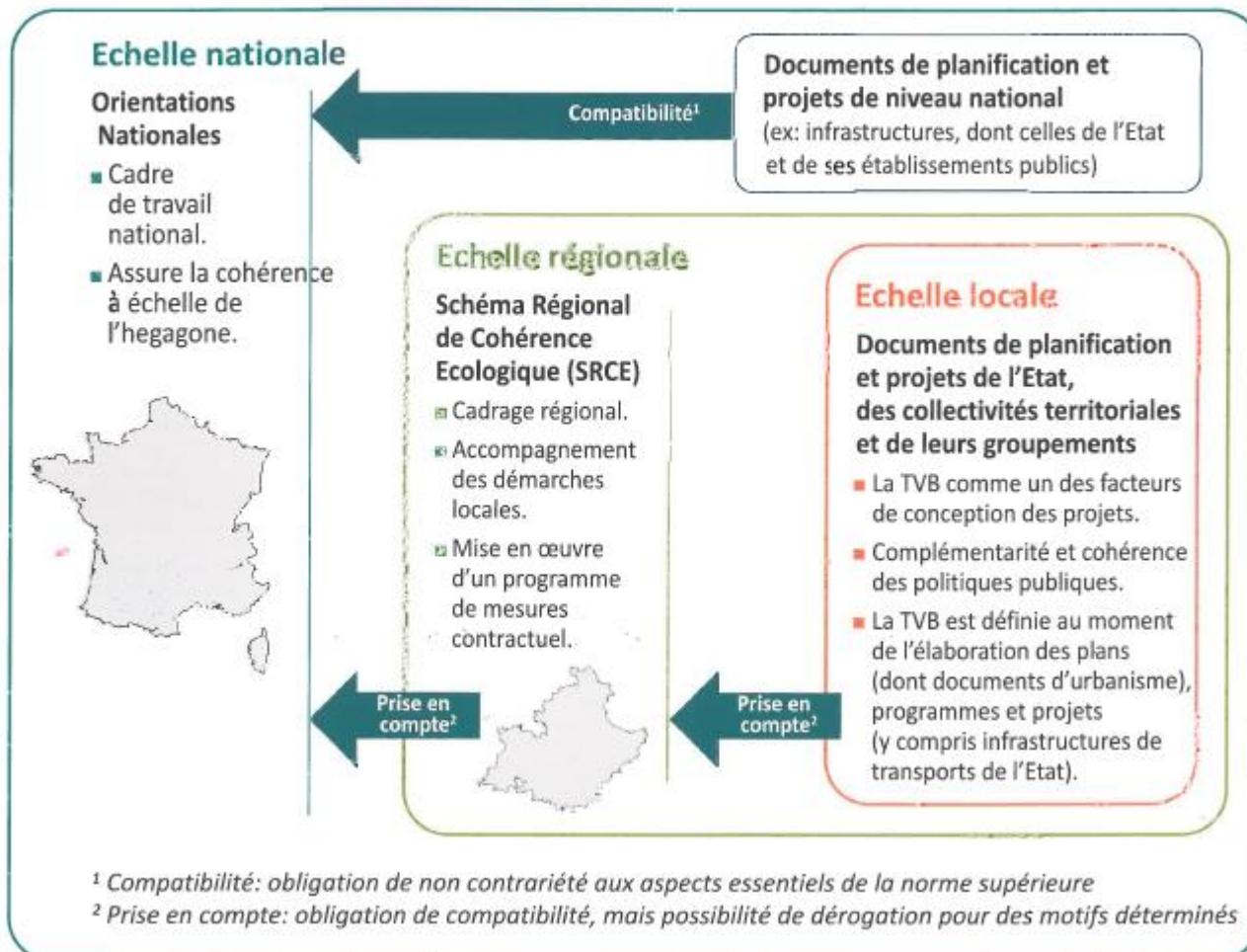
Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



Des solutions qui doivent être coordonnées au niveau local, territorial, régional et national

Un dispositif qui répond à ce besoin de coordination

Les échelles de mise en œuvre...

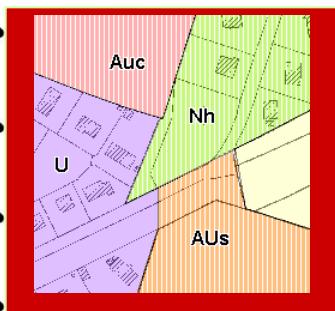
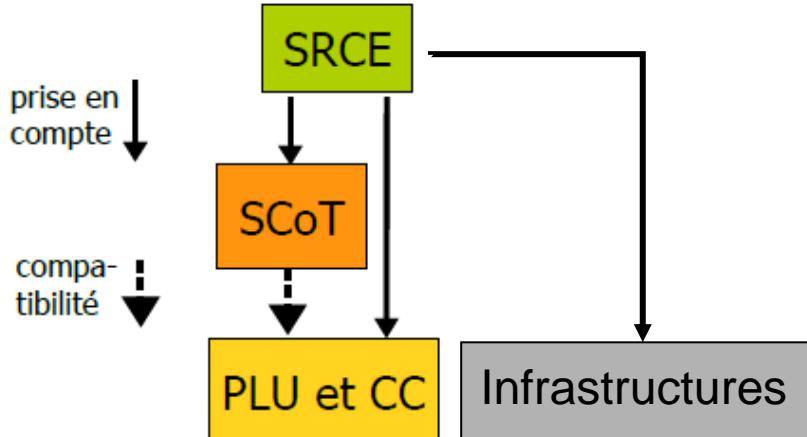


31 janvier 2014

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



Corrélation entre le degré d'opposabilité, l'échelle d'identification et la mise en oeuvre



Territoire resserré
échelle précise
Pas de marge de manœuvre

Conformité



Vaste territoire
Large marge de manœuvre

Prise en compte

Opposabilité

Types de relation régissant les rapports juridique entre plusieurs normes

Prise en compte

Possibilité de déroger, sous le contrôle du juge, pour un motif tiré de l'intérêt de l'opération envisagée.

Compatibilité

La norme inférieure ne doit ni empêcher ni contrarier l'application de la norme supérieure.

Conformité

Obligation positive d'identité de la norme inférieure à la norme supérieure.

Ce niveau d'opposabilité le plus faible permet une plus grande souplesse dans la définition des éléments de la TVB et dans sa mise en oeuvre



Le contenu des orientations nationales

décret n°2014-45 du 20 janvier 2014

- **Approbation des « Orientations nationales »**
 - En application des dispositions de l'article L. 371-2 du code de l'environnement
- **Précisions sur les définitions et les objectifs de la TVB**
- **Précisions sur le contenu des SRCE**
- **Dispositions procédurales**
 - Précisions sur la procédure de consultation du CSRPN dans le cadre de l'élaboration du SRCE
 - Détermination du délai à l'issue duquel les « Orientations nationales » et les SRCE devront faire l'objet d'une évaluation





Le SRCE

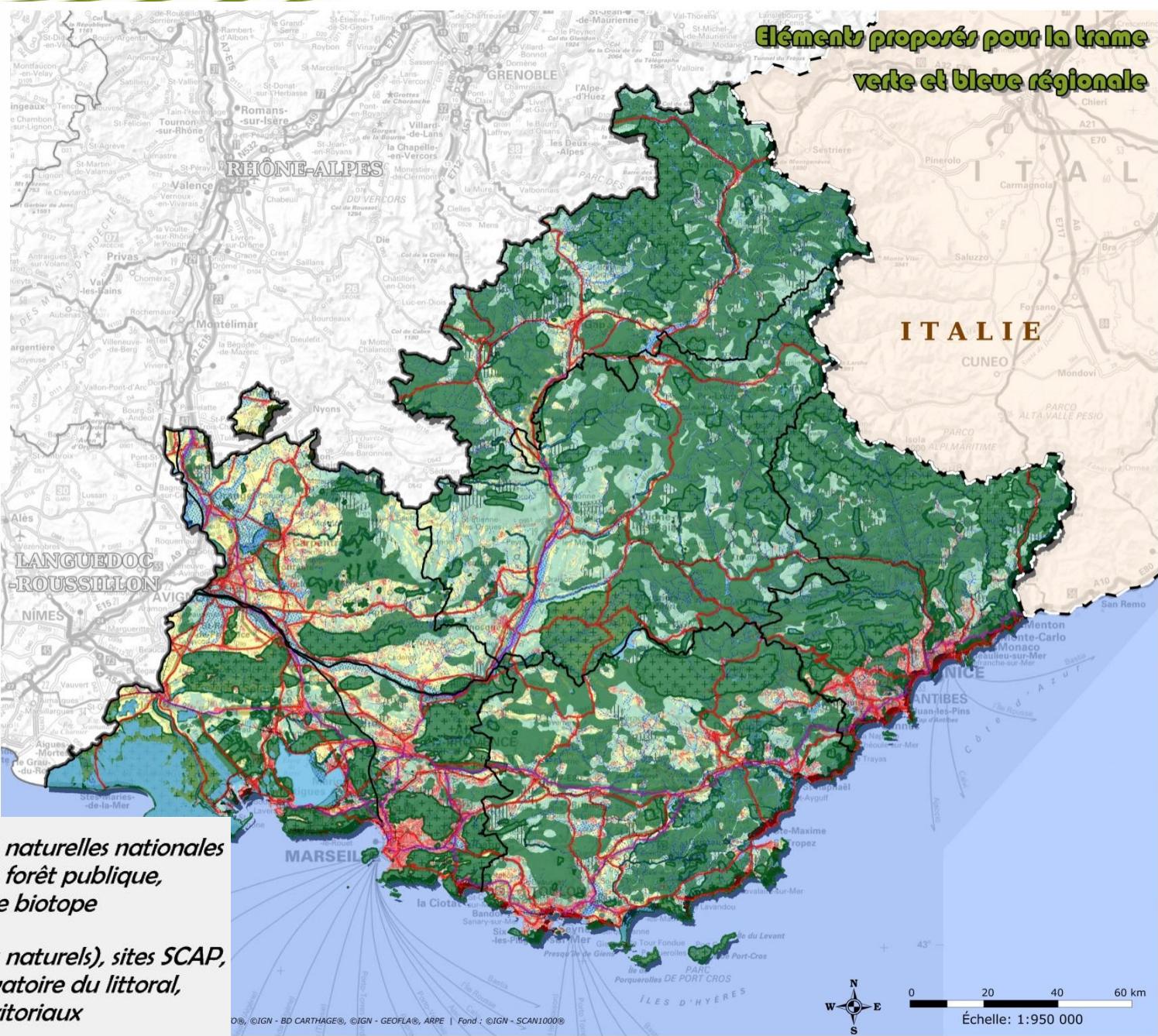
31 janvier 2014

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



Les éléments de la TVB

Éléments proposés pour la trame verte et bleue régionale



¹ : Coeurs de parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, réserves biologiques en forêt publique, arrêtés préfectoraux de protection de biotope

² : zonages DTA 06 et DTA 13 (espaces naturels), sites SCAP, sites CEN PACA, zonages du Conservatoire du littoral, sélection de sites issus des ateliers territoriaux et d'avis d'experts

N
S
E
W
0 20 40 60 km
Échelle: 1:950 000

Les éléments de la TVB

Trame verte
Réservoir de biodiversité
Corridor

Trame bleue
Sous-trame "zones humides"
Réservoir de biodiversité

Sous-trame "eaux courantes"
Réservoir de biodiversité
Espace de fonctionnalité des cours d'eau

Autres zonages intégrés comme réservoirs de biodiversité

Zonages de protection réglementaire (orientations nationales)¹ et zonages spécifiques PACA²

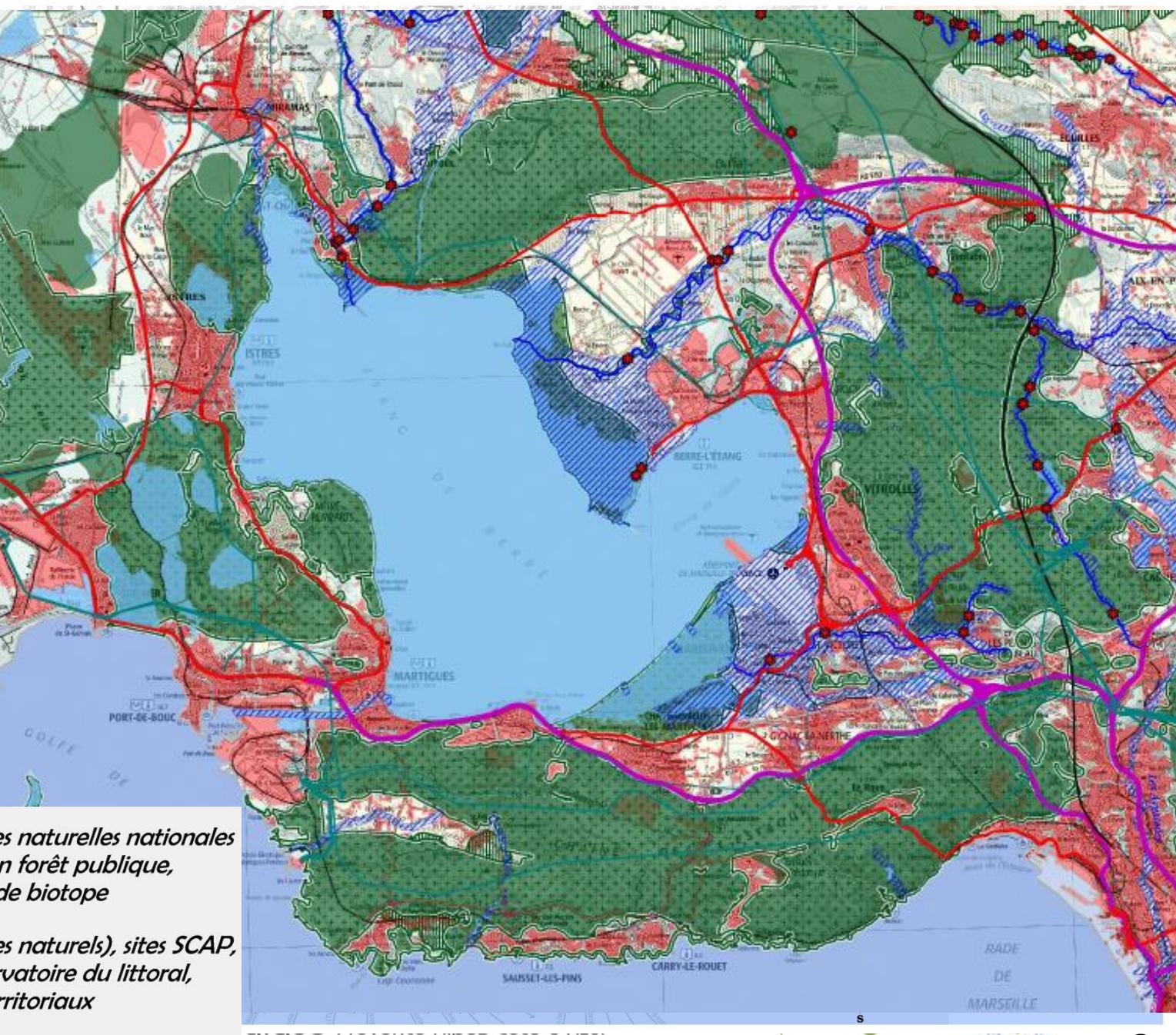
Type autoroutier
Liaison principale

Réseau ferré
Voie ferrée
Ligne à grande vitesse (LGV)

Occupation du sol
Espaces naturels
Espaces agricoles
Espaces artificialisés

Limites administratives
Frontière
Limite régionale
Limite départementale

a Régional de Cohérence écologique

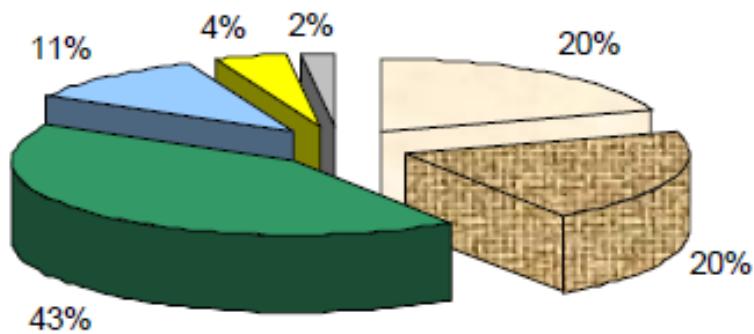


¹ : Coeurs de parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, réserves biologiques en forêt publique, arrêtés préfectoraux de protection de biotope

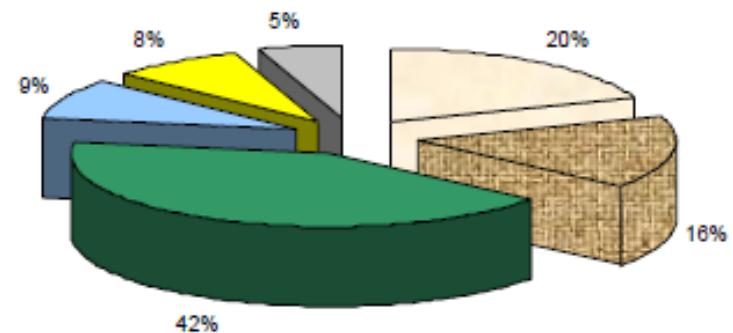
² : zonages DTA 06 et DTA 13 (espaces naturels), sites SCAP, sites CEN PACA, zonages du Conservatoire du littoral, sélection de sites issus des ateliers territoriaux et d'avis d'experts

61% du territoire identifiés dans la TVB PACA : 57 % de réservoirs de biodiversité et 4% de corridors écologiques

Répartition des différents types d'occupation du sol dans les réservoirs de biodiversité



Répartition des différents types d'occupation du sol dans les corridors écologiques



- Milieux ouverts
- Milieux forestiers
- Milieux agricoles (hors pelouses et prairies)
- Milieux "artificialisés"
- Cours d'eau, plans d'eau...
- Milieux semi-ouverts

Les RB de la composante verte de la TVB couvrent 69% de la forêt et 19% des espaces agricoles

Les corridors écologiques quant à eux couvrent 5% de la forêt et 3% des espaces agricoles

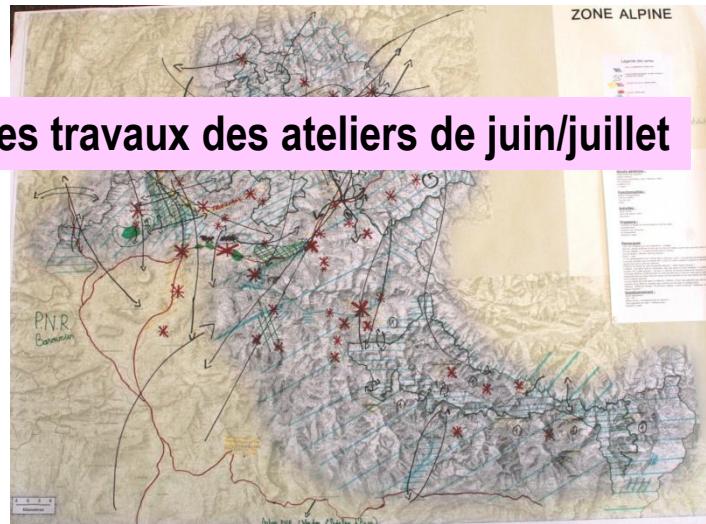


Vers l'identification des secteurs d'alerte et la définition d'objectifs

Les composantes de la TVB

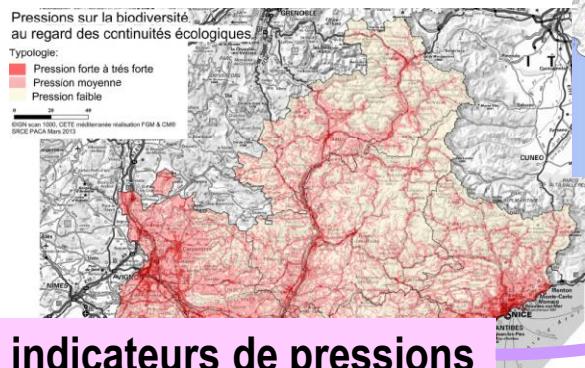


Les travaux des ateliers de juin/juillet



Les objectifs relatifs aux continuités écologiques en PACA

Les indicateurs de pressions



Les objectifs des éléments de la TVB

Recherche de préservation optimale

Trame verte

Trame bleue

Zone humide

Cours d'eau

Recherche de remise en état optimale

Trame verte

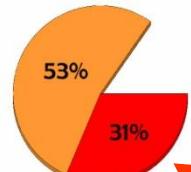
Trame bleue

Zone humide

Cours d'eau

Eléments surfaciques de la trame verte et bleue (TVB) régionale

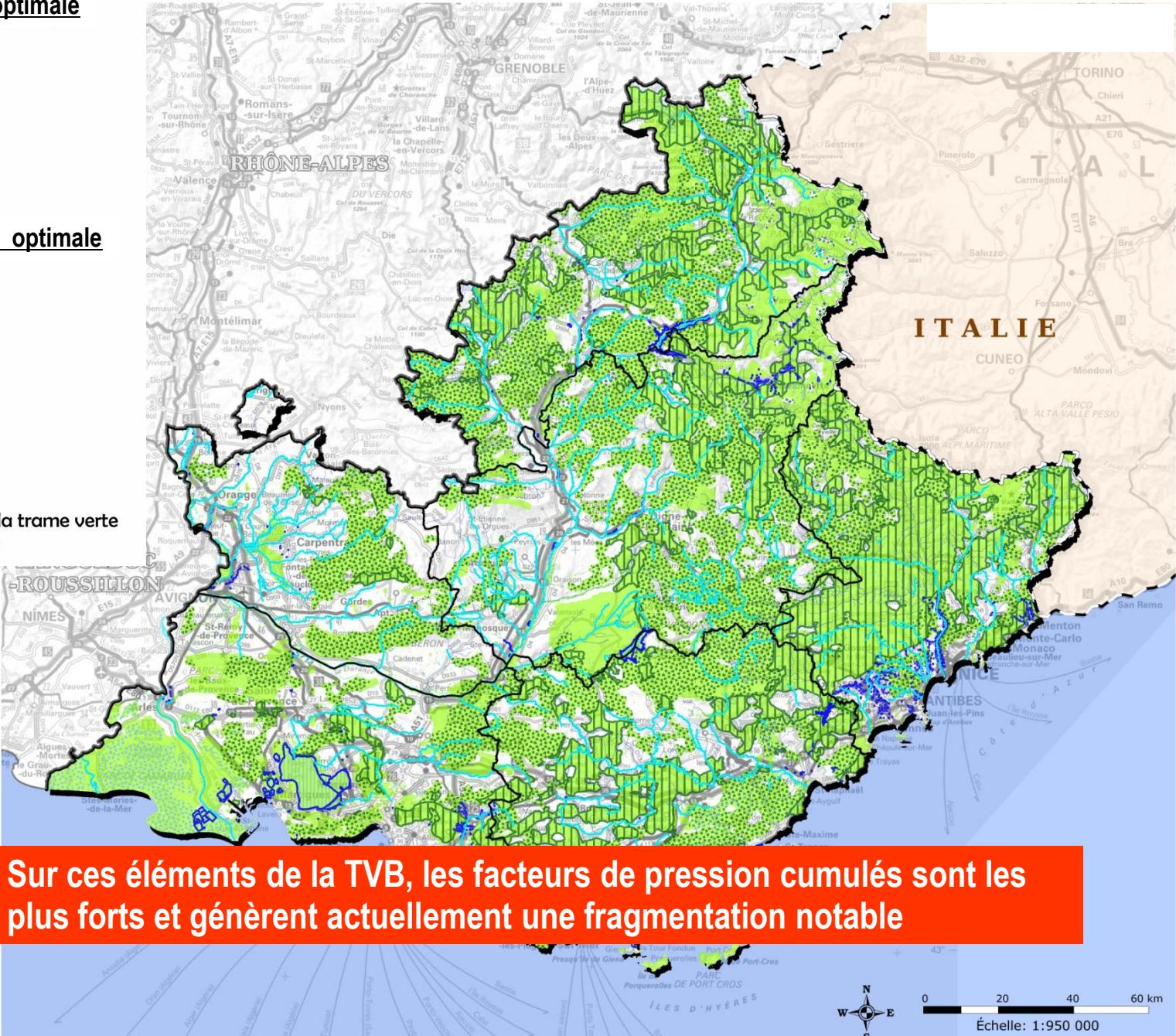
PART DE LA SURFACE TVB CONCERNÉE PAR LES ACTIONS PRIORITAIRES



- Priorité de remise en état optimale
- Priorité de préservation optimale

Format d'impression : A3

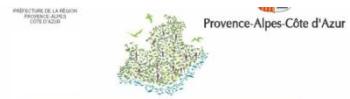
Réalisation : Juin 2013
Sources : OCSOL 2006© CRIGE PACA, ©IGN - BD CARTOGRAFIE®, ©IGN - BD CARTHAGE®, ©IGN - GEOFLA®, ARPE
Fond : ©IGN - SCAN1000®



0 20 40 60 km

Échelle: 1:950 000

Que signifie la recherche de remise en état optimale ou la recherche de préservation optimale?



Recherche de préservation optimale

Trame verte

Trame bleue

Zone humide

Recherche de remise en état optimale

Trame verte

Trame bleue

Zone humide

Cours d'eau

Eléments surfaciques de la trame verte et bleue (TVB) régionale

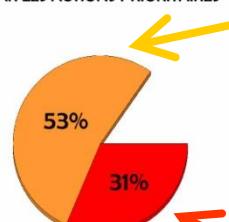
Limites administratives

Frontière

Limite régionale

Limite départementale

PART DE LA SURFACE TVB CONCERNÉE PAR LES ACTIONS PRIORITAIRES



■ Priorité de remise en état optimale
■ Priorité de préservation optimale

Format d'impression : A3

Réalisation : Juin 2013
Sources : OCSOL 2006© CRIGE PACA, ©IGN - BD CARTOGRAFIE®, ©IGN - BD CARTHAGE®, ©IGN - GEOFLA®, ARPE
Fond : ©IGN - SCAN1000®



Le terme « **recherche** » implique que les acteurs du territoire agissent dans le cadre de leur compétences respectives (planification, urbanisme, gestion...) ou des procédures d'instruction réglementaires existantes (ex : études d'impact, dossier loi sur l'eau, évaluations environnementales...) et qu'ils déploient dans chaque acte ou politique une ou plusieurs **actions** identifiées dans le **plan d'action stratégique**.

L'**optimal de préservation** implique de préserver l'intégrité des espaces en :

- mettant en place des outils de préservation, de gestion ou de bonnes pratiques,
- évitant ou réduisant les impacts, voire compensant les effets résiduels

L'**optimal de remise en état** implique de mettre en œuvre des actions proportionnées qui visent essentiellement :

- la non dégradation supplémentaire de l'état existant (éviter, réduire),
- une gestion adaptée, voire des mesures de rattrapage



Échelle: 1:950 000

Que signifie la recherche de remise en état optimale ou la recherche de préservation optimale?



Recherche de préservation optimale

Trame verte

Trame bleue

Zone humide

Recherche de remise en état optimale

Trame verte

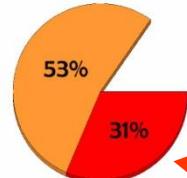
Trame bleue

Zone humide

Cours d'eau
Eléments surfaciques de la trame verte et bleue (TVB) régionale

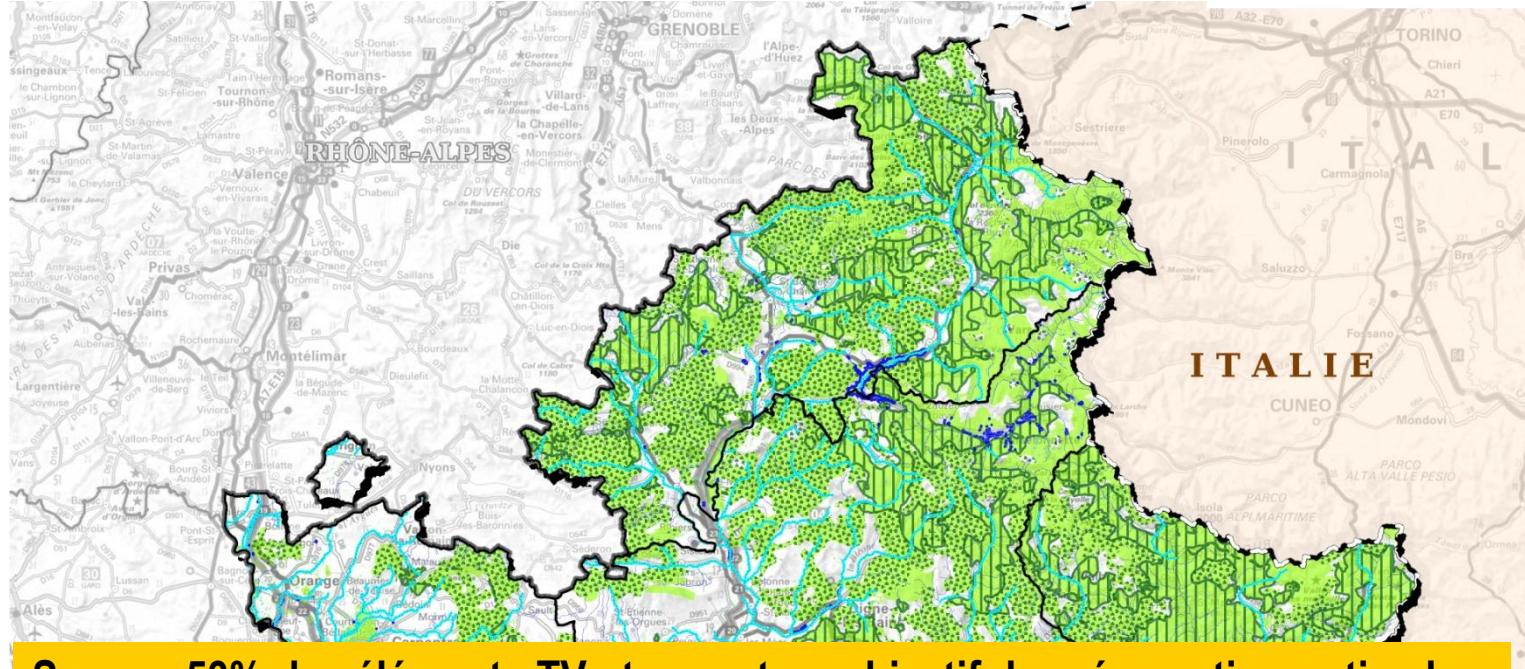
Limites administratives
Frontière
Limite régionale
Limite départementale

PART DE LA SURFACE TVB CONCERNÉE PAR LES ACTIONS PRIORITAIRES



Priorité de remise en état optimale
Priorité de préservation optimale

Schéma Régional de Cohérence écologique Provence-Alpes-Côte d'Azur

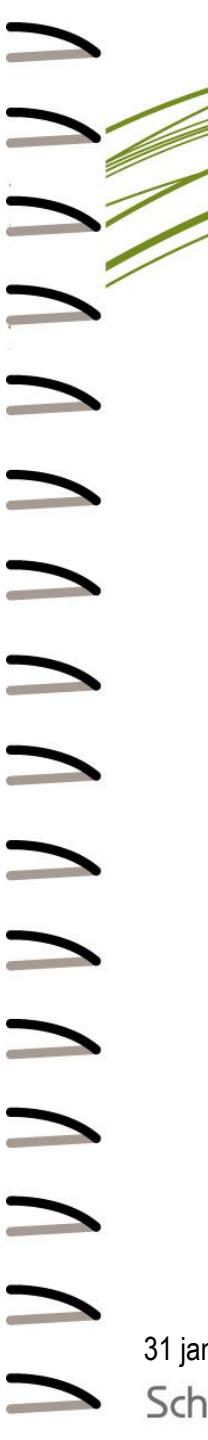


Sur ces 53% des éléments TVerte ayant un objectif de préservation optimal,
19% ne bénéficient pas de réponses institutionnelles et réglementaires



Sur ces 31% des éléments TVerte ayant un objectif de remise en état optimale,
17% ne bénéficient pas de réponses institutionnelles et réglementaires

Une réponse institutionnelle ou réglementaire c'est : des espaces protégés, acquis et/ou gérés, des espaces bénéficiant d'outils réglementaires autres que biodiversité mais concourant à la préservation



180 actions qui ont été définies lors des ateliers de co-construction
→ **4** orientations stratégiques et **19** actions qui ont été identifiées comme étant les plus efficaces et urgentes

Orientation stratégique 1 : agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques

Orientation stratégique 2 : Maintenir du foncier naturel, agricole et forestier et développer des usages durables au regard des continuités écologiques

Orientation stratégique 3 : Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture

Orientation stratégique 4 : Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer dont le fonctionnement semble directement lié à la création ou à la conservation de réservoirs de biodiversité littoraux ou marins





Schéma Régional de Cohérence Écologique



STRATEGIE GLOBALE POUR LA BIODIVERSITE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

1^{ères} RENCONTRES NATURALISTES
31 janvier 2014





Une démarche de co-construction :

- 1- Diagnostic (état de la biodiversité, relations homme-nature, politiques)
- 2- Définition d'un cadre commun d'intervention
- 3- Chantiers stratégiques
- 4- Co-pilotage avec l'Etat du SRCE
- 4- Déclinaison opérationnelle : actions en cours et à venir
- 5 – Charte d'engagement des acteurs

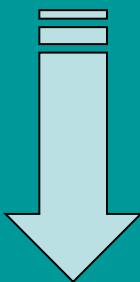


Constat 1 – Une région très riche

Constat 2 – Un territoire en mutation

Constat 3 – Un impact multilatéral sur la biodiversité

Constat 4 - Une connaissance très parcellaire



Axes et orientations stratégiques pour la SGB



Politiques sectorielles + politique biodiversité



Acteurs, initiatives, projets, innovations

Elus, citoyens, associations, gestionnaires d'aires protégées, entreprises

Réseaux, échanges d'expériences et de bonnes pratiques, ingénierie publique



Création de l'Observatoire régional de la biodiversité :

Pour appréhender l'état de la biodiversité, et l'impact des politiques publiques.

Il répond à 3 objectifs :

- Valoriser et diffuser la connaissance,
- Valoriser les acteurs de la biodiversité et leurs bonnes pratiques,
- Accompagner les collectivités.

En savoir plus et découvrir le Baromètre de la Nature sur www.arpe-paca.org.



2 - LE CADRE COMMUN D'INTERVENTION





2- Cadre commun d'intervention

**Refonder la relation homme-nature
pour faire émerger un nouveau modèle
de développement dans lequel
la biodiversité soit mieux connue,
préservée et valorisée**



Orientation stratégique 1

Une relation fondée sur la connaissance

La biodiversité est complexe et souvent même mystérieuse. Or, pour la préserver et la valoriser durablement, il importe de la connaître.

Si les chercheurs et les experts sont particulièrement concernés, l'ensemble des acteurs peuvent aussi y contribuer par la science participative. Le savoir doit exister et être disponible sous une forme adaptée à chaque catégorie d'acteur.

Objectif 1.2 : Valoriser les savoirs et les savoir faire comme un levier essentiel de l'action chez toutes les catégories d'acteurs

Objectif 1.1 : Mobiliser tous les acteurs dans le développement des connaissances



Orientation stratégique 2

Une relation qui protège et valorise notre patrimoine naturel commun

La biodiversité est par définition en perpétuelle évolution. Le parti pris scientifique est de protéger avant tout l'intégrité et le potentiel évolutif des écosystèmes. Mais la biodiversité est aussi un objet social et possède une grande importance économique, ce qui peut aussi orienter légitimement sa conservation.

Objectif 2.1 : Protéger et reconquérir l'intégrité écologique et le potentiel adaptatif des milieux

Objectif 2.2 : Protéger et valoriser, le cas échéant, les espèces jugées patrimoniales sur des critères écologiques, économiques ou socio-culturels

Objectif 2.3 : Protéger et restaurer les paysages



Orientation stratégique 3

Une relation équilibrée et cohérente dans l'aménagement du territoire et des politiques publiques

L'aménagement du territoire agit directement sur la biodiversité, de manière visible et importante, que ce soit par la planification à grande échelle ou par les réalisations sur le terrain. Les incohérences entre politiques publiques, voire parfois au sein même d'une politique publique, entraînent en général des effets plus indirects mais néanmoins importants.

Objectif 3.1 : Ancrer la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire, pour la valoriser et la préserver, en juste équilibre avec les autres enjeux des hommes, dans une perspective à long terme

Objectif 3.2 : Assurer la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des stratégies politiques et actions publiques



Orientation stratégique 4

Une relation durablement bénéficiaire et qui ne laisse pas de dette

La biodiversité est à l'origine ou au cœur de la plus grande part de l'activité économique de la région ; cependant, elle pourrait occuper une place encore plus importante, mieux connue et évaluée, et permettre la création de nombreux emplois locaux, partout sur le territoire.

Objectif 4.2 : Diminuer les pollutions et les dégradations directes, actuelles et à venir, sur la biodiversité

Objectif 4.1 : Révéler la biodiversité comme source et facteur de développement économique durable et innovant pour injecter du dynamisme dans tous les territoires de la région



Orientation stratégique 5

Une relation que nous contribuons tous à renouveler par nos projets et initiatives

La biodiversité n'est pas un concept mais une réalité qui s'exprime sur le terrain. C'est au niveau des territoires, des entreprises, des associations et des individus que l'homme la façonne, l'érode et en bénéficie. Les initiatives et projets des acteurs du territoire sont nombreux, créatifs et de qualité. Les encourager et les soutenir doit être une priorité car la biodiversité est l'affaire de tous.

Objectif 5.1 : S'appuyer sur les projets et initiatives des acteurs locaux pour entraîner un vaste mouvement ancré dans les réalités de terrain, par et pour la biodiversité



3- Les chantiers stratégiques

Objectif :

Permettre aux acteurs de **co-construire et de s'approprier** les plans d'actions et les mesures en faveur de la biodiversité dans leur domaine...

... Tout en partant du Cadre Commun d'Intervention

... Et en permettant la transversalité



4 – Les déclinaisons opérationnelles

« ni exhaustives, ni définitives ! »

Objectif :

Identifier les actions existantes et à poursuivre

Identifier les axes à développer ou à engager

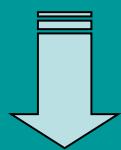


LA SUITE





- **Elaboration de la Charte d'engagement**
- **En 2014 : Vote de la SGB**
- **Présentation au Comité Régional Biodiversité**
 - Diffusion de la charte d'engagement
 - Assises régionales de la biodiversité et valorisation des actions réalisées



Une dynamique régionale en faveur de la biodiversité



Merci pour votre attention

